



## **APPEL DE DOSSIERS**

Résidence artistique au Village Historique Acadien du 19 août au 1er septembre 2024

**Date de tombée : samedi 15 juin 2024, à 23h59**

### **Mission du centre d'artistes Constellation bleue**

Diffuser l'art visuel actuel et voir au développement des arts visuels professionnels qui privilégient l'exploration.

### **Mandat**

Offrir une programmation d'expositions, de résidences d'artistes, de projets et d'événements d'envergure régionale, provinciale, nationale ou internationale couvrant des champs diversifiés d'expériences visuelles, au bénéfice des artistes locaux, de ceux du nord-est de la population en général. Contribuer à la professionnalisation des artistes en arts visuels. Développer des activités de médiation culturelle. Favoriser les pratiques de réseautage avec les centres d'artistes d'ici et d'ailleurs.

### **Projet de résidence**

Le Centre d'artistes la Constellation bleue organise une résidence d'artistes au Village Historique Acadien au cours de la saison 2024 sur deux semaines, du 19 août au 1er septembre. On invite deux artistes pendant deux semaines sur la thématique: Une île-village, une traverse du temps. Le choix portera sur un-e artiste de la région de la Péninsule et sur un-e autre venant de l'extérieur. La Gare sert d'espace d'atelier et de logement.

### **Objectif; Une île-village, une traverse du temps**

Les artistes sont invités à poser un regard sur la vocation historique du Village, ses interprètes, le lieu avec ses paysages et architectures. Aborder une problématique par des angles d'approches multiples couvrant les diverses époques et les histoires qui en découlent. Les artistes ont le loisir d'être « regardeur-e », d'intervenir à distance, tels les visiteurs, ou bien à l'opposé en s'impliquant plus ou moins comme un-e acteur dans l'univers historique du site. La durée du séjour leur donne la possibilité de s'imprégner à leur guise dans l'esprit du lieu.

Ainsi des paradigmes exploratoires peuvent apparaître telles les règles et les mœurs sociales des diverses époques. Il est leur est possible d'orienter leur démarche sur des axes, tels les métiers, la nourriture, l'agriculture, l'éducation, le commerce, enfin la religion.

Durant leur séjour, les artistes ont le loisir de rencontrer les interprètes et peuvent envisager l'idée de les impliquer au projet. Ils-elles ont leur savoir à transmettre sur le métier ou le rôle social qu'ils-elles vivent au quotidien. Les artistes peuvent ainsi développer des partenariats avec les personnes attirées à la forge, ou la menuiserie, l'imprimerie, les teintureries sinon les proposé-es à la ferme. Des partenariats et des collaborations possibles sur des échanges de connaissances.

Les visiteurs-ses, vus tels des personnages, peuvent s'avérer aussi, par un jeu de complicité, une source d'inspiration. Voir par leurs comportements et leurs réactions devant les découvertes et les surprises qui les attendent au détour. Le passé peut révéler le présent. Les époques s'entremêlent.

### **Lieu**

L'étendue du Village Acadien pour explorer. Les artistes occupent la gare comme atelier et un espace de résidence.

### **Ce que comprend la résidence**

- Un cachet de 2000 \$ par artiste offert pour la durée de la résidence.
- Des frais de déplacement de 500 \$. (Artiste de l'extérieur)
- La gare comme atelier, avec la salle d'attente et le perron pour travailler.
- Un appartement aménagé dans la gare le petit déjeuner à l'Hôtel Albert pendant la résidence pour une-e artiste (Artiste de l'extérieur)
- Un forfait quotidien d'une valeur de 60\$ pour l'artiste résident à la gare et de 30\$ pour l'artiste résident de la région - nourriture.
- Possibilité de commandites forfaitaires dans les cafés et restaurants locaux. À confirmer.

### **Les artistes sélectionnés s'engagent à:**

- créer des œuvres sur place ou plus tard chez eux, conjointement ou individuellement;
- être présents 6 heures par jour sur le site;
- garder le site intact;
- limiter l'emplacement des œuvres ou performances à l'espace de la gare;
- fournir son matériel de travail;
- être à l'aise pour converser en français, quelle que soit sa communauté d'origine;
- présenter publiquement le fruit de son travail à la fin de la résidence;
- remettre un rapport final à la Constellation bleue;
- remettre l'appartement dans l'état à la prise de possession;
- créer une ou des œuvres qui seront exposées à la Galerie Bernard-Jean en 2025-26.

### **Documents à soumettre:**

1. Un curriculum récent, trois pages maximum.
2. L'adresse du site internet si possible.
3. Résumé de la démarche artistique et la proposition et l'approche quant au projet, 350 mots maximum.
4. 10 photos numériques d'œuvres récentes. Les œuvres doivent être identifiées (nom, titre, année, médium, dimensions).

### **Qui peut s'inscrire**

Ce projet pilote s'adresse exclusivement aux créateurs et aux créatrices qui exercent leur art à titre professionnel.

Ce projet pilote est offert à tous les artistes du Nouveau-Brunswick en art visuel, qu'ils soient des communautés francophones, anglophones et des Premières Nations. Le choix portera sur un-e artiste résidant dans la région de la Péninsule et un-e de l'extérieur.

### **Critères de sélection**

Les dossiers seront examinés par un comité formé d'artistes. Les principales qualités recherchées sont :

1. La pertinence du projet proposé et sa faisabilité par rapport au lieu d'accueil
2. Le caractère innovant et l'originalité de la démarche artistique.
3. Le potentiel d'impact du projet sur la carrière de l'artiste.

Le Centre d'artistes la Constellation bleue fera parvenir les résultats le lundi 1er juillet 2024.

**La résidence aura lieu du 19 août au 1er septembre 2024**

**Date de tombée: samedi 15 juin 23h59**

Adresse d'envoi

Faire parvenir votre dossier à. [laconstellationbleue@gmail.com](mailto:laconstellationbleue@gmail.com)

Pour plus d'information: 505 726 3422

This project is open to artists who speak English or French, but the selected person must be able to speak, read and understand French. Applications may be submitted in either of the official languages.